

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences des matériaux, génie civil,
habitat

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)
Rapport publié le 07/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Le champ de formation *Sciences des matériaux, génie civil, Habitat* (SMCGH) regroupe 21 formations : cinq Diplôme universitaire de technologie (DUT), deux licences générales, neuf licences professionnelles (LP), trois masters (M) et deux filières d'ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieur de Limoges (ENSIL) et l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle-(ENSCI). Ces formations sont dispensées sur les sites de Limoges, Egletons, Guéret et Tulle. A côté des pôles bien identifiés de « génie civil » et « matériaux », d'autres formations complètent le périmètre du champ : la Licence de Physique-Chimie, une licence professionnelle « métiers de l'industrie » et deux licences professionnelles émergeant par l'un de leur parcours au champ voisin *Biologie chimie santé Staps* - BCSS (LP Métiers de la qualité, et LP Maintenance et Technologie). On note une demande de création d'un master Qualité, hygiène, sécurité et le projet de licence Sciences et Technologie inscrit en champ principal SISMI et qui est commun aux trois champs du domaine *Sciences, technologies et société* (STS)

Le pôle génie civil principalement situé sur le site d'Egletons regroupe un Diplôme universitaire de technologie DUT, une licence et un master Génie civil, et quatre licences professionnelles : Métiers du BTP Génie civil et construction ; Métiers du BTP Travaux publics ; Métiers du BTP : bâtiment et construction, soutenue par la Fédération Compagnonnique des métiers du Bâtiment est située à Limoges ; Sécurité des biens et des personnes dont un des parcours est délivré à Tulle, le second étant dispensé à Felletin (option mise en conformité du bâti) et l'autre à Limoges (diagnostics immobiliers).

Le pôle matériaux est constitué du DUT mesures physiques, des deux filières d'ingénieur, d'un parcours *Sciences des matériaux* de la licence de Chimie qui émerge au champ *Biologie, chimie, santé et STAPS* (BCSS), d'un master. Une licence professionnelle Chimie et Physique des matériaux est demandée en création.

Avis sur la cohérence du champ

L'architecture des formations proposées pour le prochain contrat ne modifie pas la géométrie du champ présentée pour le bilan. L'appartenance de la quasi-totalité des enseignants-chercheurs à des laboratoires regroupés au sein du même institut de recherche (l'IPAM : Institut des procédés appliqués aux matériaux) donne sa cohérence globale au champ.

Malgré son hétérogénéité, le champ SMGCH s'inscrit parfaitement dans la politique de l'établissement.

On note l'appui de l'établissement à l'axe génie civil, fortement soutenu par les milieux professionnels (Syndicat National des Entrepreneurs Spécialistes de Travaux de Réparation et de Renforcement des Structures - STRRES) et très professionnalisant, même si pour l'instant les moyens nouveaux évoqués ne semblent pas à la hauteur des enjeux. Le renforcement des unités d'enseignement de génie civil en licence à Egletons et un nouveau parcours (LP Métiers du BTP : génie civil et construction - parcours *Inspection des ouvrages*) compléteront heureusement l'offre dans le domaine.

L'axe matériaux de spécialité céramique appuyé sur les Laboratoires d'excellence (Labex) Sigma-Lim et le pôle de compétitivité Pôle Européen de la Céramique participe à la notoriété de Limoges. Outre l'implication des spécialités *Matériaux* de l'Ecole d'ingénieurs dans le champ, l'ouverture de la licence professionnelle Chimie et Physique des matériaux et le rattachement en propre à l'université de Limoges du master Sciences et génie des matériaux précédemment co-habité avec Poitiers renforcent encore cet axe.

Des liens naturels avec le champ *Biologie, chimie, santé, STAPS* (BCSS) s'établissent au sein de la licence de Physique-chimie, du parcours *Matériaux* de la licence de Chimie et de parcours de certaines licences professionnelles. La licence professionnelle Métiers de la qualité s'enrichit d'un parcours du champ BCSS.

Le rapprochement avec le lycée Felletin du parcours *Santé, sécurité et qualité de l'habitat* (SSQH) de la LP Sécurité des biens et des personnes (ex CTISSH) présenté comme susceptible d'améliorer l'attractivité de la formation va-t-il dans le sens du rapprochement de la formation avec les acteurs du champ ?

Enfin si le projet de création d'un master Qualité, hygiène et sécurité répond sans aucun doute à une demande des milieux économiques, on doit s'interroger sur l'origine non précisée des étudiants auquel il est destiné (licence professionnelle ?), le niveau de formation recherché et l'absence d'appui recherche. Ce type de projet ne relève-t-il pas d'une spécialité d'ingénieur ?

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

La coordination des licences générales se fait au sein du portail MIPC. L'établissement convient cependant que les liens naturels existants entre entités proches : master et formations d'ingénieurs, DUT et licences professionnelles, formations de la Faculté des sciences et techniques (FST), articulation semestre 4 (S4)-semestre 6 (S6) en licence de génie civil, méritent d'être fortement renforcés. On comprend que la diversité des formations et la multiplicité des sites de formation rendent difficile les mutualisations.

Les étudiants participent aux conseils de perfectionnement dont la mise en place est généralisée et le fonctionnement sera amélioré. L'établissement se propose d'installer un conseil de perfectionnement au niveau du champ qui participera notamment au développement des procédures de démarche qualité avec l'objectif d'une certification des formations (« qualicert »).

Il est à noter la grande ouverture internationale de certaines formations notamment du master Sciences et génie des matériaux.

La démarche d'auto-évaluation des formations est globalement satisfaisante tant par la participation des acteurs que par la structuration de l'offre de formation proposée. L'établissement note qu'à côté des points forts en termes de lisibilité et d'attractivité que sont le génie civil et les matériaux, les autres formations du champ doivent constituer « un point d'attention ».

On ne peut que souhaiter la concrétisation des décisions de l'établissement concernant la mise en place d'une base de données relative à l'offre formation, l'amélioration du suivi de l'insertion professionnelle, le soutien à la mobilité étudiante, le développement de l'approche par compétence et le renforcement du rôle des conseils de perfectionnement.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Génie civil	L	Université de Limoges	
Physique-chimie	L	Université de Limoges	
Chimie et Physique des matériaux	LP	Université de Limoges	
Maintenance et technologies : systèmes	LP	Université de Limoges	

pluritechniques			
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université de Limoges	
Métiers de la qualité	LP	Université de Limoges	
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université de Limoges	Un bilan à mi-parcours devrait permettre de s'assurer l'effectivité du caractère universitaire de la formation, peu vérifiable au vu des dossiers, et de la bonne insertion professionnelle des diplômés.
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Université de Limoges	
Métiers du BTP : travaux publics	LP	Université de Limoges	
Sécurité des biens et des personnes	LP	Université de Limoges	L'efficacité des réponses apportées par les responsables du parcours « santé, sécurité et qualité de l'habitat » (SSQH) suite à l'évaluation du bilan mérite d'être vérifiée, tant en terme d'attractivité de la formation que du développement de ses liens avec les acteurs universitaires du champ, le rapprochement avec le Lycée de Felletin va-t-il d'ailleurs dans le sens de ce développement ? Un bilan à mi-parcours est donc nécessaire pour le parcours SSQH.
Génie civil	M	Université de Limoges	
Qualité, hygiène, sécurité	M	Université de Limoges	L'absence d'appui recherche fait porter un avis négatif à cette demande de création.
Sciences et génie des matériaux	M	Université de Limoges	

Observations de l'établissement

Limoges, le 5 décembre 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DEV/L/2172

OBJET :

Réponse de l'Université sur le rapport du champ Sciences des matériaux, génie civil, habitat (SMGCH) pour le prochain contrat 2018-2022.

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges remercie le comité du HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur ce champ pour le prochain contrat 2018-2022. Les faiblesses et améliorations suggérées en termes de gouvernance et de pilotage du champ sont en cohérence avec la prise de conscience au sein de l'établissement d'une nécessité de repenser le pilotage des formations.

Le projet d'administration qui vient d'être lancé à la rentrée 2017 vise à produire un travail de fond sur l'ensemble de l'établissement afin de fiabiliser et de mettre en cohérence les données issues de tous ses applicatifs. Ces données permettront de facto de doter les instances de gouvernance d'indicateurs de référence pour un pilotage stratégique de notre offre de formation, au niveau de la mention, du champ de formation, et de l'établissement.

Pour ce qui concerne le suivi des diplômés, il convient de préciser que l'Observatoire de l'Université, conformément aux directives ministérielles, réalise un suivi des diplômés à 30 mois pour l'ensemble des licences professionnelles et des masters. Les carences relevées seront levées par des processus de production de la donnée partagés entre l'observatoire et les composantes, par une meilleure prise en compte du besoin au niveau des responsables de formation, une amélioration des circuits de diffusion et par la mise en place d'instances d'analyse des données au niveau des champs de formation.

Une analyse des populations entrantes sera également réalisée comprenant une étude du profil des entrants et les taux de réussite associés. Des fiches réussite par formation ont d'ores et déjà été réalisées par l'Observatoire des formations de l'Université.

Ces améliorations s'inscrivent dans la démarche de suivi continu de ces formations, dont les engagements sont déjà décrits dans l'annexe 2 AOF notation des dispositifs déposée pour l'accréditation.

L'établissement s'engage, notamment, à :

- mettre en place des conseils stratégiques par champ de formation afin de mieux coordonner l'offre de formation, en vérifier la cohérence interne, la pertinence et

consolider les liens de chaque formation avec le monde socio-économique et le territoire.

- définir un cahier des charges partagé pour l'ensemble des conseils de perfectionnement des formations et les conseils stratégiques des champs, construit autour d'une démarche commune et d'objectifs partagés. Notre ambition est d'impulser une démarche générale d'amélioration continue de notre offre de formation.

Ces différents conseils seront dotés d'outils d'analyse communs (données relatives à l'évaluation des formations, aux stages, à l'insertion professionnelle des diplômés, et à la réussite des diplômés). Les bilans des conseils seront présentés et discutés en CFVU. Les comptes rendus seront archivés dans une GEID permettant un suivi dans le temps des améliorations.

Un suivi particulier se fera dès cette année sur les formations pour lesquelles le HCERES préconise une évaluation à mi-parcours.

En complément de ces réponses au niveau de l'Université, deux licences professionnelles au sein du champ SMGCH sont plus particulièrement ciblées par le HCERES.

Nous sommes tout aussi vigilants que le HCERES sur l'insertion professionnelle des diplômés de la LP Métiers du BTP : bâtiment et construction. Quant à sa qualité universitaire, si elle n'est pas évidente pour le HCERES, elle ne fait aucun doute de notre part, elle se situe sur le campus d'Egletons spécialisé sur le génie civil et l'habitat tant en formation qu'en recherche.

Pour la LP Sécurité des biens et des personnes parcours Santé, sécurité, qualité de l'habitat, il y a eu un remodelage de la maquette pour la rendre plus attractive. Le partenariat avec le lycée des métiers du Bâtiments de Felletin vise à atteindre plus facilement cet objectif. Ce partenariat porte sur l'usage des plateaux techniques de ce lycée et des compétences techniques associées. Ces plateaux techniques PRAXIBAT, financés en 2011-2012 par l'ADEME et par la Région et équipés en fonction des objectifs du Grenelle de l'Environnement sont adaptés pour former les étudiants de cette licence sur des thématiques comme le désamiantage ou les techniques de remédiation «radon». Ce partenariat pourrait s'inscrire dans les actions du Campus des Métiers Construction durable et éco-réhabilitation de la région Nouvelle Aquitaine.

Un suivi particulier sur ces formations pour lesquelles le HCERES préconise une évaluation mi-parcours, sera effectué par le conseil stratégique de champs et par la CFVU afin de déterminer en cours d'accréditation les évolutions à mettre en œuvre sur ces formations.

Concernant le master mention Qualité Hygiène Sécurité, les remarques des évaluateurs du HCERES ont été bien entendues. Le porteur de ce projet se propose en conséquence de rebâtir cette formation. Nous reportons la demande d'ouverture de ce master.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

